

# PROFILES – le nouveau référentiel suisse pour la formation médicale prégraduée

[PROFILES](#) est le successeur du catalogue suisse des objectifs d'apprentissage pour la formation médicale prégraduée ([SCLO](#)) qui était en vigueur depuis 2002. La Commission interfaculté médicale suisse (SMIFK/CIMS) a décidé de procéder à une révision complète du SCLO de manière à adapter les cursus médicaux en Suisse à l'évolution des domaines de la médecine et de la pédagogie médicale. PROFILES est la référence pour l'examen fédéral de médecine à partir de 2021 ; il constitue donc le cadre de référence pour les étudiant·e·s débutant leur cursus de Master à partir de 2018.

## PROFILES en bref

PROFILES décrit les compétences qu'un·e étudiant·e de médecine doit avoir développées à la fin de son cursus prégradué au niveau du savoir, savoir-faire et savoir-être pour prendre en charge toutes les situations médicales courantes dès son premier jour d'assistantat. L'acronyme adopté par le groupe d'experts pour désigner le nouveau référentiel souligne une vision centrée sur le patient qui favorise un enseignement intégré et interdisciplinaire de la médecine : « **P**rofile **R**elevant **O**bjectives and **F**ramework for **I**ntegrative **L**earning and **E**ducation in **S**witzerland for the training of medical students ».

PROFILES s'appuie sur **trois** concepts-clés pour décrire ce qui est attendu d'un·e étudiant·e à la fin de son cursus prégradué :

### 1) Objectifs généraux : Compétences CanMEDS

Les objectifs généraux basé sur [CanMEDS](#) figurent déjà dans la deuxième version du SCLO. Le référentiel CanMEDS décrit les compétences attendues des médecins pour répondre de façon efficace aux besoins de ceux qu'ils soignent. Il repose sur l'idée que chaque médecin exerce 7 rôles génériques dans son activité clinique : expert médical, communicateur, collaborateur, leader, promoteur de la santé, érudit et professionnel.

Dans PROFILES, ces rôles sont exprimés sous forme de compétences spécifiques que les étudiant·e·s doivent développer au cours de leur formation en intégrant un ensemble de connaissances, habiletés et attitudes.

### 2) Activités professionnelles fiables : EPAs

PROFILES définit neuf activités professionnelles génériques désignées « entrustable professional activities (EPAs), ou "activités professionnelles fiables », qu'un·e étudiant·e doit maîtriser à un niveau d'autonomie suffisant. La particularité des EPAs réside dans le concept de « entrustment » : la décision explicite de faire confiance à un·e étudiant·e pour exercer une activité professionnelle avec ou sans supervision. En d'autres termes, l'étudiant·e est « certifié » comme ayant atteint le niveau de compétence nécessaire à l'exécution autonome d'une activité clinique spécifique.

PROFILES exige que les étudiant·e·s qui débutent leur assistantat maîtrisent les neuf EPAs à un niveau d'autonomie en adéquation avec une supervision à distance.

### 3) Les situations cliniques comme point de départ de l'apprentissage : SSPs

PROFILES liste 265 situations cliniques génériques, ou « situations as starting point » (SSPs), qui couvrent les situations cliniques, les symptômes et les plaintes courantes qu'un·e étudiant·e doit être capable de prendre en charge. Les SSPs délimitent ainsi le périmètre de PROFILES en spécifiant le contexte clinique.

Le périmètre d'application des SSPs inclut tous les groupes d'âge et des soins de tout type (aigus, chroniques, palliatifs, réhabilitation, ...) dans divers contextes cliniques (ambulatoire, hospitalier, communautaire, ...), quelle que soit la discipline.

Bien que les trois concepts-clés qui constituent PROFILS puissent être considérées séparément, il est important de garder à l'esprit que la pratique médicale doit impérativement intégrer les compétences, les EPAs et les SSPs.

PROFILES met aussi un accent sur le fait que les étudiant·e·s d'aujourd'hui doivent être formés pour devenir les médecins de demain. C'est-à-dire ils doivent être capables de se tenir à jour, répondre aux besoins de santé de la population et prendre en compte les enjeux liés par exemple aux changements démographiques et à la médecine personnalisée.

### Positionnement de PROFILES envers les disciplines et les sciences fondamentales

PROFILES est explicite sur la nécessité d'acquérir un bagage en sciences fondamentales et en sciences médicales de base. Mais contrairement au catalogue SCLO, PROFILES ne définit plus explicitement une liste d'objectifs par discipline en décrivant en détail les notions à acquérir et le niveau de profondeur attendu. L'approche adoptée par PROFILES vise à renforcer l'apprentissage intégré des sciences fondamentales et des sciences médicales de base en adéquation avec la réalité et les besoins de la pratique médicale. Les activités pédagogiques nécessaires au développement des compétences des étudiant·e·s sont laissées à l'appréciation des Facultés de médecine qui gardent donc une grande autonomie pour définir le contenu et l'organisation de leur cursus.

### Intégration de PROFILES dans le cursus de médecine

L'École de médecine accompagnera l'implémentation progressive de PROFILES dans son cursus pendant les prochaines années. Elle a déjà établi plusieurs groupes de travail *ad hoc*, chapeautés par un COPIL composé des acteurs clés de l'enseignement à la FBM, au CHUV et à Unisanté, et des représentants de l'association des étudiant·e·s en médecine de Lausanne (AEML).

La réforme du cursus est nécessaire et coïncide avec des mesures que l'École de médecine doit mettre en œuvre pour répondre aux conditions formulées par le Conseil suisse d'accréditation dans le cadre de l'accréditation obtenue en 2018. La combinaison de ces deux démarches est l'occasion d'une réflexion approfondie sur le cursus de médecine.

## Soutien à la mise en place de PROFILES à Lausanne

L'École de médecine a prévu un plan de communication afin de tenir les étudiant·e·s et les enseignant·e·s informés de l'avancement du projet. Le programme de formation des enseignant·e·s sera progressivement complété avec une offre spécifique aux nouveautés qui découlent de l'introduction de PROFILES dans notre cursus.

Les enseignant·e·s sont encouragés à s'appuyer dès maintenant sur PROFILES, notamment en s'assurant que leurs enseignements ciblent le périmètre défini par les SSPs listés dans le référentiel. Pendant cette phase de transition, les enseignant·e·s peuvent également contacter l'Unité de pédagogie médicale ([upmed@unil.ch](mailto:upmed@unil.ch)) pour des renseignements plus spécifiques en lien avec les objectifs d'apprentissage du cursus.

## Implications de l'introduction des concepts de PROFILES

Les Vice-Doyen·ne·s des Facultés de médecine en Suisse ont mandaté un groupe de travail national pour élaborer un guide d'implémentation de PROFILES ([lien sur le fichier PDF](#)). Ce guide résume l'état actuel des connaissances concernant l'impact d'une approche par compétences (CanMeds) et par EPAs sur un cursus prégradué de médecine, basé sur la littérature disponible et les expériences faites dans d'autres Universités qui ont déjà entamé cette transition, et propose plusieurs principes et « best practices ».

### Un curriculum intégré et une immersion clinique précoce et continue

La capacité d'effectuer de manière autonome un EPA exige la maîtrise d'une combinaison de plusieurs compétences dans le contexte d'une situation clinique. Bien que les compétences puissent être apprises de façon séparée, les étudiant·e·s doivent être en mesure de les intégrer dans la gestion d'une tâche clinique complexe. Ce type d'apprentissage est fortement encouragé par un programme organisé autour d'un ensemble de compétences que les étudiant·e·s devront maîtriser, plutôt qu'une liste de contenus qui devraient être enseignés. Une immersion précoce et continue en milieu clinique est également importante, car elle permettra le développement, l'observation et l'évaluation des compétences des étudiant·e·s.

Le cursus dans son ensemble doit couvrir toutes les composantes essentielles des PROFILES. Une approche systématique de cartographie du cursus, reliant le contenu enseigné et les objectifs d'apprentissage aux méthodes d'enseignement et à l'évaluation des apprentissages, permettra aux étudiant·e·s, aux enseignant·e·s et à l'École de médecine de savoir ce qui est enseigné et/ou doit être appris, quand et comment.

### Un dispositif d'évaluation des apprentissages qui combine différentes méthodes

Le choix du contenu et des méthodes d'évaluation doit tenir compte des trois composantes des PROFILES : compétences CanMEDS, EPAs et SSPs. Par conséquent, une diversité de méthodes d'évaluation est nécessaire pour certifier l'acquisition ou le développement des connaissances, des compétences et des attitudes des étudiant·e·s au niveau attendu. Afin de

s'assurer que toutes les composantes des PROFILS sont suffisamment couvertes, un dispositif d'évaluation englobant l'ensemble du curriculum sera élaboré et mis en œuvre.

L'évaluation des compétences et des EPAs se fait principalement en milieu simulé ou clinique par l'observation directe d'activités authentiques, se rapprochant le plus des situations réelles vécues en clinique. Il est essentiel que les étudiant·e·s deviennent des acteurs actifs dans le suivi de leurs propres compétences, notamment en utilisant un portfolio qui soutient leur processus d'apprentissage.

La décision de « entrustment » ne peut pas être prise sur la base d'une seule observation ; elle nécessite plutôt un processus d'observations répétées et longitudinales qui repose sur deux types d'évaluation : les évaluations formatives et sommatives. Les évaluations formatives *ad hoc* sont limitées à leur contexte clinique spécifique et s'expriment à travers le niveau de supervision requis par l'étudiant·e. L'agrégation de toutes les évaluations *ad hoc*, dans divers contextes et par différent·e·s superviseur·e·s, permettra ensuite à l'École de médecine (par exemple, avec un comité de « entrustment ») de prendre une décision sommative par rapport au niveau d'autonomie d'un·e étudiant·e concernant un EPA. Cette approche en deux étapes permet de séparer le rôle d'enseignement des superviseur·e·s cliniques de la décision sommative prise par l'École de médecine.

### Une information adéquate et une formation des enseignant·e·s

L'introduction des nouveaux concepts qui découlent de PROFILS nécessite la compréhension et la collaboration des responsables de module et de discipline, de tous les enseignant·e·s ainsi que des étudiant·e·s.

La formation des enseignant·e·s est considérée comme un des facteurs limitants pour l'introduction de changements dans un cursus. Le succès de l'introduction de PROFILS exige donc la mise en place d'un programme de formation des enseignant·e·s complet qui tienne compte de tous les différents publics cibles. Ces formations doivent permettre aux enseignant·e·s d'acquérir les concepts nécessaires et des outils pertinents à leur pratique d'enseignement.